

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Mise à disposition, en vue de leur exploitation, d'Espaces Industriels du chantier de transport combiné (CTC) de Paris-Valenton (94)

Pouvoir adjudicateur

Nom et adresse : SNCF Réseau - 12 rue Jean-Philippe Rameau- CS 80001

93212 La Plaine Saint Denis Cedex, représentée par Mr Jean-Charles OGE, Directeur de la Plateforme de Services aux Entreprises Ferroviaires (PSEF).

Tout candidat intéressé devra formuler une demande écrite aux adresses suivantes : services.psef@sncf.fr, et jean-charles.oge@sncf.fr. Cette demande devra préciser les coordonnées de l'interlocuteur référent destinataire du dossier ; à défaut, l'adresse de courrier électronique utilisée lors de la demande sera utilisée.

L'ensemble des documents relatifs à l'appel à manifestation d'intérêt – le dossier d'AMI - sera envoyé par voie électronique aux candidats l'ayant demandé à compter du 15 septembre 2023.

Objet

Description succincte : SNCF Réseau souhaite confier à des opérateurs spécialisés en transport combiné l'exploitation de cours de manutention et de surfaces d'activités connexes sur le chantier de transport combiné de Paris-Valenton (1, rue Pierre Sépard à Bonneuil sur Marne et 9-11 rue Jean Monnet à Limeil-Brévannes).

Cette mise à disposition d'Espaces Industriels se fera dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence ouverte et transparente.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectif de sélectionner pour chacun des 11 lots mis en concurrence un ou plusieurs candidats. Au terme de cet AMI, les candidats sélectionnés pour les différents lots seront invités à préciser leur offre dans le cadre d'une phase de dialogue compétitif qui permettra de sélectionner pour chacun des lots le candidat présentant la meilleure offre.

Les 11 lots sont :



N°	Intitulé
A	Cour 1 Sud
B	Cour 1 Nord
C	Cour 2
D	Cour 3
E	Cour 5
F	Cour 6
G	Fosse / Distribution gazole + Hangar partie Nord
H	Hangar partie Centrale + Aire de lavage et de Réparation des UTI
I	Hangar partie Sud
J	Espace de stockage châssis Sud
K	Espace de stockage châssis / UTI vides "Piscine"

A noter que d'autres biens non repris ci-dessus (locaux d'exploitation ou administratifs) et/ou non encore affectés pourront être alloués post-AMI selon demande et affectataires des lots de production de transport combiné.

Cette procédure sera conclue par la signature de Conventions de Mise à Disposition d'Espace Industriel pour les cours de manutention (6 lots) et de Conventions d'Occupation Temporaire pour les espaces d'activités connexes (5 lots).

Renseignements d'ordre juridique, financier et technique

Liste indicative des principaux documents requis pour la réponse à l'AMI :

- Bilan, compte de résultat, chiffre d'affaires des trois derniers exercices, Extrait K Bis
- Composition du capital social et liste des principaux actionnaires
- Attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle pour l'exploitation des lots objets de l'appel à manifestation d'intérêt
- Dossier de candidature qui devra démontrer l'aptitude du candidat à exploiter les espaces mis à disposition dans le respect du cadre légal et réglementaire et des exigences, notamment économiques, de SNCF Réseau. Ce dossier devra être présenté conformément aux indications des guides de réponse annexés à l'AMI.

Le détail des documents demandés figurera dans le Règlement de la Consultation.

Organisation générale indicative de l'AMI

Publication du présent avis : 10 juillet 2023

Date limite pour demander le dossier d'AMI à la PSEF : 1er septembre 2023

Envoi des dossiers d'AMI : 15 septembre 2023

Date limite de dépôt des offres : 15 décembre 2023

Auditions des candidats retenus : entre le 02 et le 19 janvier 2024

Dépôt des offres définitives : 02 février 2024

Avis aux candidats retenus pour la phase finale de consultation : le 16 février 2024

Des modifications au présent calendrier pourront être apportées lors de la procédure. Ces modifications seront intégrées dans le Règlement de la consultation.

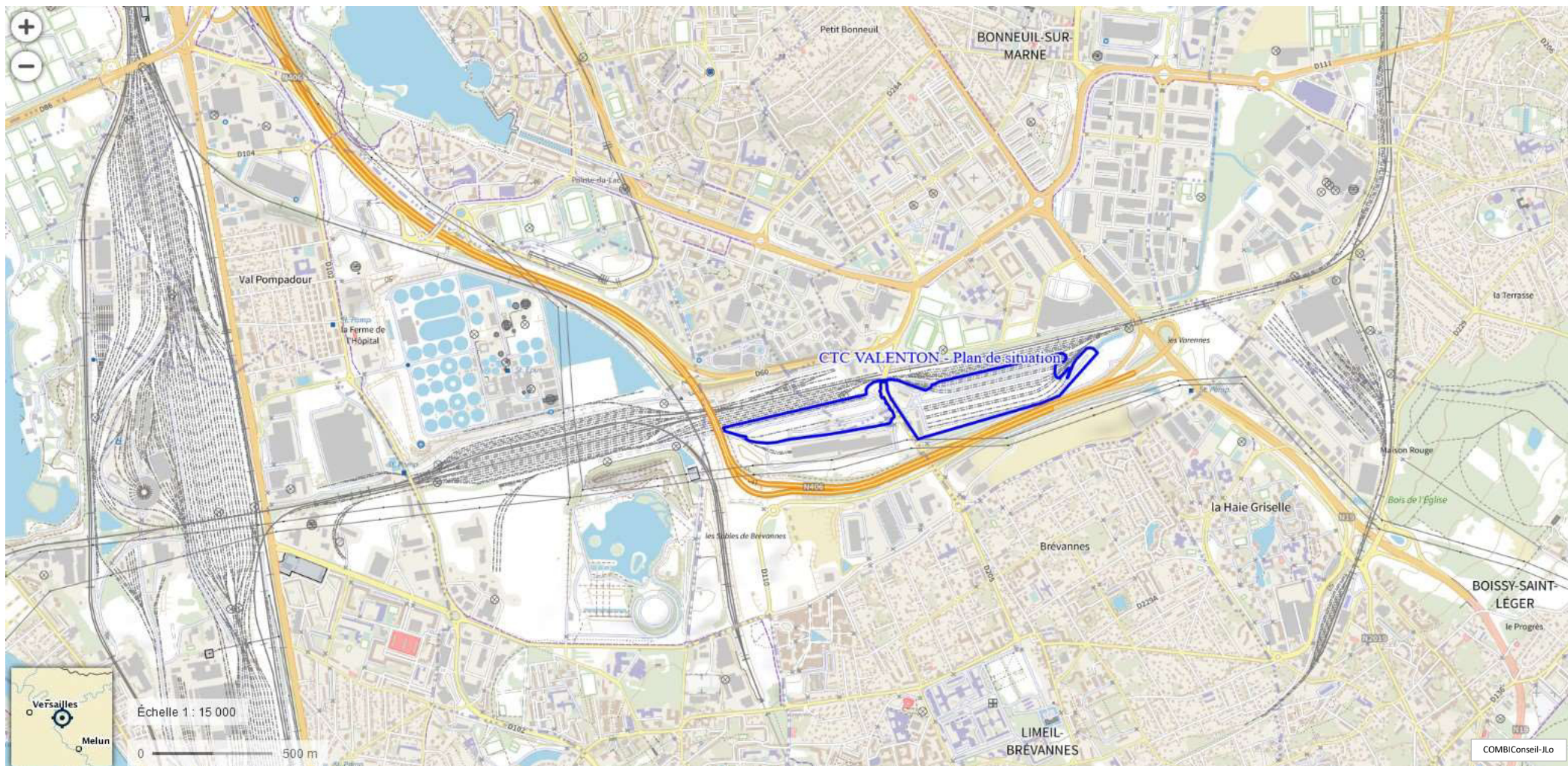


Pièces jointes :

- Annexe 1 : Plan de situation du CTC
- Annexe 2 : Plan-masse avec allotissement



SNCF Réseau - CTC Valenton - AMI 2023 pour mise à disposition d'Espaces Industriels - Plan de situation



SNCF Réseau - CTC Valenton - AMI 2023 pour mise à disposition d'Espaces Industriels - Allotissement

